

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS:

Annances: la ligne. . . 20 c.
Réclames: . . . 30 c.
Faits divers: . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. OUDART, libraire, Grande-Place; à Paris, chez M. HAVAT, Libraire, et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.50
Un an. . . 50.50
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE BRUXELLES	
3 0/0.	96 30
4 1/2.	96 50
Emprunts (5 0/0).	103 40
4 MARS	
(Service gouvernemental)	
3 0/0.	66 65
4 1/2.	96 50
Emprunts (5 0/0).	103 60
Service particulier du Journal de Roubaix	
Actions Banque de France	3760 00
» Société générale	537 00
» Crédit foncier de France	875 00
» Chemins autrichiens	621 00
» Lyon	967 00
» Est	577 00
» Ouest	637 00
» Nord	1202 00
» Midi	720 00
» Suez	747 00
6 0/0 Péruvien	30 3/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	440 00
» Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres cour	25 17 0/0
Crédit Mobilier	193 00
Ture	19 65

DEPECHE COMMERCIALES
Service particulier du Journal de Roubaix
New-York, 3 mars.
Change sur Londres, 4.36 0/0; change sur Paris, 513 3/4
Valeur de l'or, 114 5/8
Café good fair, (la livre) 17 1/4
Café good Cargoes, (la livre) 17 3/4
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C^o représentés à Roubaix par M. Bouteau Desbrosses:
Havre, 4 mars.
Cotons: Ventes 400 b., demande active, prix raidissants, hausse de 1 à 2 francs sur le plus bas cours.
Liverpool, 4 mars.
Cotons: Ventes 12,000 b. Amériques 1/8 de hausse, livrable haussant.
New-York, 4 mars.
Cotons: 12 5/8.
Recettes de la semaine 86,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.
Liverpool, 4 mars.
Cotons: Ventes 10,000 b. Améliorant.
Amérique livrable, reprise de 1/8.
Havre, 4 mars.
Reprise de 1 fr.
Recettes 86,000 b.

ROUBAIX 4 MARS 1876.

Bulletin du jour
On fait de grands efforts pour faire incliner la politique du gouvernement non plus du côté du centre gauche, mais du côté de la gauche républicaine. Sous la pression des sentiments alarmistes que le résultat des élections du 20 février a fait naître dans l'âme des républicains eux-mêmes, l'ambition des extrêmes se bornait à demander la mise en pratique des doctrines politiques du centre gauche. Aujourd'hui l'émotion se dissipe, le parti républicain est ou se croit le maître de la situation, il retourne à ses penchants avérés, c'est-à-dire à la poursuite des solutions subversives. Ce n'est donc point actuellement un ministère

Dufaure-Casimir Périer qui satisferait les gauches; elle veulent déjà des noms plus accentués.
Elles font de grands efforts pour remplacer M. Wallon, qui est pourtant l'auteur et père de la République, par M. Bardoux. Demain il ne leur suffira plus d'avoir pourvu cet ancien sous-secrétaire d'Etat, d'un portefeuille, elles réclameront d'autres satisfactions, des concessions plus larges, comme disent leurs journaux. Elles mettront au concours qu'elles promettent au gouvernement la condition d'attribuer les portefeuilles non plus au centre gauche représenté par M. Casimir Périer et par M. Bérenger, mais à la gauche représentée par M. Jules Simon et par M. Laboulaye.
Pourra-t-on les suivre en ces exigences nouvelles. C'est une question que s'adressent tous les personnages publics qui ont quelque action sur la politique et quelque influence dans l'Etat. A supposer même qu'on leur cédât sur ce point, on n'éteindrait par la flamme toujours vivace de leurs desirs, de leurs appétits. Ainsi la politique de tempéraments que les républicains prônent en leurs discours est démentie par leurs actes.

On ne croit pas d'ailleurs, que M. le maréchal de Mac-Mahon se résigne à sanctionner la constitution d'un ministère que M. Thiers lui-même n'aurait subi qu'à regret. Il est remarquable en effet, qu'avant le 24 mai, M. Thiers ne se décidât à incliner à gauche que quand il y était absolument contraint. Il a trouvé, en prenant possession du pouvoir, M. Jules Simon, M. Ricard et M. Jules Favre en possession des ministères. Ce n'était pas lui qui les avait désignés pour les postes de confiance; au contraire, il s'est débarrassé de M. Ricard, et s'est défilé de M. Jules Favre à petit bruit, mais très résolument.

On ne saurait donc blâmer M. le maréchal de manifester de l'éloignement pour une politique que M. Thiers lui-même avait condamnée *in petto* et répudiée publiquement, quoique sans scandale. C'est pourquoi nous espérons que M. Bardoux n'est pas encore ministre de l'Instruction publique, et que M. Laboulaye est encore fort loin du ministère de l'Intérieur.

Le caractère du message est toujours la préoccupation majeure des groupes de gauche. On en a beaucoup parlé dans les dernières réunions des députés républicains, et les *modérés*, les *oppositionnistes* se sont servis de cette considération pour peser sur les décisions de leurs collègues moins enflammés de province. Ils ont adjuré les *intransigeants* de considérer l'effet déplorable que produirait, non-seulement sur la France, mais sur l'Europe, un message présidentiel qui contiendrait, à l'adresse du parti dominant, une admonition ou une menace.
Mais les intransigeants n'écoutent guère et ne sont pas libres d'écouter de telles raisons. Ils ont un mandat précis qu'ils ne peuvent pas livrer. Pourquoi leur demander des sacrifices qu'ils ne sont pas en état de consentir? Du reste, les dispositions conciliatrices ou agressives des députés de la gauche, influent fort peu sur les résolutions de M. le maréchal en ce qui concerne le Message. Le chef de l'Etat a une volonté, un droit et la force. La volonté est de ne jamais trahir les intérêts conservateurs qu'il ont porté à la place qu'il occupe. Son droit est incontestable: il est l'un des trois pouvoirs de l'Etat et l'un des

pouvoirs essentiels, on peut même dire le seul pouvoir essentiel jusqu'en 1880. La force, elle ne lui fait pas défaut.
Voilà certes de quoi faire réfléchir les plus obstinés fauteurs de troubles, comme les plus crânes des conservateurs. Aussi sommes-nous autorisés à dir en parodiant une formule célèbre: le message sera conservateur où il ne sera pas.

On nous affirme en effet que, si les termes du message dont le texte lui sera soumis par M. Dufaure paraissent de nature à alarmer les intérêts et impliquent une acceptation flagrante des doctrines professées par la majorité républicaine, le maréchal s'abstiendra purement et simplement d'envoyer aux Chambres une communication quelconque, et se bornera à se faire représenter par l'un de ses aides-de-camp à la cérémonie d'inauguration du Parlement. Si ce dernier parti prévaut, le fait sera significatif.

Les précédents.

Il est impossible de ne pas prendre au sérieux les prétentions de M. Gambetta à la présidence de la République. M. Gambetta n'est pas, en effet, ce que les anciens appelaient un homme nouveau; il a déjà exercé le pouvoir, et il lui est bien permis d'aspirer à présider une seconde fois aux destinées de ce même peuple qu'il a déjà gouverné. On prétend que l'honorable M. Garnier-Pagès aurait dit un jour dans un accès de vanité sénile à un personnage de sa famille: « Respecte en moi un successeur de Louis XIV. » M. Gambetta pourrait lui aussi, et beaucoup plus exactement que M. Garnier-Pagès, se poser en successeur de Louis XIV. M. Garnier-Pagès n'a jamais été que membre d'un gouvernement provisoire. M. Gambetta a été à lui seul un gouvernement insurrectionnel tout entier.

Il a exercé, dans notre malheureux pays, la toute-puissance politique aussi complètement, aussi largement que Louis XIV lui-même a jamais pu la faire. M. Gambetta a disposé de la fortune de la France, il a fait la guerre et il s'est refusé à conclure la paix. Il a assemblé des armées et il les a commandées; il a versé le sang de ses compatriotes sans autre titre, sans autre mandat que ce qu'il a appelé lui-même le droit particulier qui sort des révolutions.

Aussi n'est-il pas surprenant qu'ayant tenu pour ainsi dire une première fois la France dans sa main et l'ayant trouvée si docile, il élève la prétention de la gouverner une seconde fois. Et pour quoi pas? La chose étonnante ce ne serait pas de le revoir au pouvoir. Non, la chose étonnante, la chose extraordinaire et miraculeuse ça été de le voir. On aurait d'autant plus tort de s'étonner des prétentions de M. Gambetta, que nous sommes destinés à voir se produire dans l'avenir, des prétentions beaucoup plus surprenantes que celles qu'affiche l'ancien dictateur de Tours et de Bordeaux. Dans un pays de suffrage universel où le chef du pouvoir est électif, il faut s'attendre à tout en fait de prétentions. M. Gambetta pourrait bien avoir quelque jour des compétiteurs dont les prétentions paraîtraient, à première vue, beaucoup plus extraordinaires que les siennes. C'est à quoi le centre gauche n'a évidemment pas songé, lorsqu'il s'est prononcé pour la République contre la monarchie constitutionnelle. Il n'a pas vu qu'il offrait aux ambitions un

appât irrésistible, et qu'il portait par là même atteinte à la sécurité du pays, sans augmenter d'une ligne ou d'un iota la somme de ses libertés. M. Gambetta est devenu une première fois chef du pouvoir exécutif, dictateur suprême, pour avoir prononcé un discours retentissant dans l'affaire Baudin. M. Floquet est arrivé à la célébrité pour avoir commis, sur le passage du czar, une inconvenance. M. Floquet est aujourd'hui député. M. Bonnet-Duverdier, l'adversaire, le rival de M. Gambetta, est aujourd'hui déjà presque à demi-célébre. Un petit effort encore et il arrivera à la célébrité tout entière. Il pourra, à l'exemple de M. Gambetta lui-même, aspirer et prétendre à tout.

M. le comte Albert de Mun adresse la lettre suivante à l'Union:

Pontivy, le 20 février.
Monsieur le rédacteur en chef,
Je viens de lire avec émotion et reconnaissance la lettre que Mgr l'évêque de Vannes adresse à tous les journaux catholiques au sujet de la lutte électorale de Pontivy, et où il daigne rendre publique celle qu'il m'écrivait à moi-même il y a quinze jours.

Comme toute la France chrétienne a pu lire cette lettre trop bienveillante pour moi, je considère comme un devoir de lui faire lire à mon tour l'expression de ma reconnaissance.

Je suis heureux de trouver ainsi l'occasion de répondre à ce que me concorde, aux insinuations qu'on a dirigées contre Mgr l'évêque de Vannes, en voulant faire supposer qu'il honorerait mon adversaire de sa protection.

La lettre que Sa Grandeur m'écrivait le 15 février n'était que la considération d'une bienveillance dont je n'ai cessé d'éprouver les effets.

Catholique avant tout, je n'aurais pas admis la pensée d'une candidature que n'eût pas pleinement approuvée l'évêque du diocèse où elle se fit produire; et ce n'est qu'assuré du haut patronage de Mgr l'évêque de Vannes, que j'ai accepté celle qui m'était offerte à Pontivy.

Ceux qui m'ont fait l'honneur de m'appeler pour être leur candidat ne s'y seraient point, d'ailleurs déçus sans l'aveu de leur évêque.

C'est fort de l'appui du premier pasteur du diocèse que j'ai pu soutenir, avec la certitude de faire mon devoir, une lutte où m'attendaient des surprises si pénibles pour un cœur chrétien. Le témoignage éclatant que daigne m'accorder aujourd'hui Mgr l'évêque de Vannes, en achevant d'éclairer les électeurs de l'arrondissement de Pontivy sur les candidats qu'ils ont devant eux, assurera, j'en ai la ferme conviction, le triomphe de la cause catholique, dont je suis ici le représentant.

Je vous prie, monsieur le rédacteur en chef, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et d'agréer avec mes remerciements l'assurance de mes sentiments les plus distingués.
Comte Albert DE MUN.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 3 mars 1876.
Aurions-nous déjà quelques symptômes de rivalité et de désaccord dans les gauches? On sait que M. Gambetta se propose de convoquer, avant le 8 mars, une réunion générale de tous les républicains des deux nouvelles Chambres. Le but évident de M. Gambetta est de se poser immédiatement comme le chef de tous les républicains.

M. Thiers ne semblerait pas vouloir se soumettre à cette direction, car il a décidé ses amis du centre gauche à se réunir à part; cette réunion a lieu aujourd'hui et doit ainsi devancer celle convoquée par M. Gambetta.

Il y a une autre cause de désaccord entre les fondateurs de la troisième république; cette cause est la question religieuse. Le Temps, journal des protestants, la Presse et d'autres organes du

centre gauche n'ont trouvé aucune réserve à faire sur le plan de campagne proposé par M. Gambetta contre le catholicisme, de compte à demi avec M. de Bismarck. Le Journal des Débats, malgré son zèle républicain et son peu de sympathie pour les cléricaux, n'est pas d'avis de suivre M. Gambetta dans sa guerre contre les catholiques. Cette feuille dit:

« N'y a-t-il pas, en effet, une exagération manifeste à caractériser le mouvement politique imprimé actuellement au pays par ce seul trait que les élections du 20 février ont été surtout pour ne pas dire exclusivement, anti-cléricales. Non, certes, et fort heureusement pour notre pays, qui vient de subir tant de rudes épreuves, la lutte où nous sommes engagés, et dans laquelle nous réclameons une part de la victoire remportée au dernier scrutin, n'a pas été une lutte religieuse. Nous n'avons pas fait, le 20 février, des élections à la mode bavaroise ou prussienne, laiques contre cléricaux. Ce grand acte a été éminemment un acte politique: le triomphe du parti libéral et constitutionnel contre la réaction monarchique. N'avons-nous pas assez d'éléments de discorde civile, sans y mêler encore l'acre ferment des passions religieuses? »

L'excellent journal d'Orléans l'Impartial du Loiret, a publié, il y a quelques jours, une éloquentte lettre pastorale adressée par Mgr Dupanloup à son clergé. L'illustre prélat rendait compte de son récent voyage à Rome, des premiers résultats de l'Instruction relative à la canonisation de Jeanne d'Arc et de l'espoir de la voir bientôt proclamer vénérable. Mgr Dupanloup entretient aussi ses diocésains de la mission difficile que lui, seul membre du clergé dans les nouvelles assemblées, est appelé à remplir. Je crois devoir vous citer ce passage: « Mon voyage avait un autre but encore. Vous savez que les suffrages de mes collègues de l'Assemblée nationale m'ont envoyé au Sénat. Je me trouve donc de nouveau replongé dans la vie politique; et, ce qui est pour moi assurément un grand regret, je suis le seul membre du clergé qui fasse partie de cette Assemblée où siègent autrefois d'illustres et éloquents cardinaux et archevêques. Plus qu'aucun autre, par conséquent, je devrai défendre là, au milieu de nos orages parlementaires, les grands intérêts de l'église, toujours plus ou moins engagés dans la marche des choses politiques. »

Cette mission, je la reçois au lendemain même du jour où nous avions conquis enfin, après tant de luttes, cette liberté de l'enseignement supérieur, si chère aux catholiques, mais tellement odieuse à leurs ennemis, qu'ils annoncent déjà hautement l'intention de nous la ravir. J'ajoute que ce Sénat, digue, hélas! très-incertaine, aura bien moins de force encore si la Chambre qui doit être élue dans quelques jours était révolutionnaire. En de telles conjonctures, vous comprendrez sans peine, M. T.-C.F., que j'aie éprouvé le besoin d'aller de nouveau à Rome mettre mes hommages et mon dévouement aux pieds du Saint-Père, interroger son âme, écouter sa pensée, afin de nous inspirer dans les luttes funestes. »

Il est à regretter que l'un des membres du Chapitre de la cathédrale d'Orléans n'ait pas compris qu'au moment où Mgr Dupanloup allait être seul, comme membre du clergé, à défendre les intérêts catholiques dans le Sénat, il était au

moins bien en position de publier une attaque contre l'Assemblée nationale.

P. S. — On avait prétendu à la Bourse que le ministre des finances agissait beaucoup pour la fermeté des valeurs; il paraîtrait que toute intervention est insuffisante, car toutes les valeurs ont continué à baisser aujourd'hui. La spéculation va se tenir sur la réserve jusqu'à ce que l'on voie la tournure des premières délibérations des Chambres, DE SAINT-CHERON.

BÉNÉDICTION

DE LA CHAPELLE PROVISOIRE DU SACRÉ-CŒUR A MONTMARTRE

Une importante cérémonie, la bénédiction de la chapelle provisoire, réunissait hier matin, à Montmartre, de nombreux fidèles. Elle était présidée par le cardinal Guibert, archevêque de Paris; elle a commencé à neuf heures. Le vénérable archevêque, revêtu de ses ornements pontificaux, a répandu de l'eau bénite d'abord sur les murs intérieurs, puis sur les murs extérieurs de la chapelle, en faisant tout le tour de l'édifice. Pendant ce temps, on récitait les prières prescrites par la liturgie. L'archevêque a célébré ensuite la messe au milieu du profond recueillement de l'assistance. Le cardinal a terminé la cérémonie par une courte et touchante allocution; il a parlé de la grande œuvre du Sacré-Cœur, qui se développe malgré la difficulté des temps; il s'est félicité de pouvoir inaugurer la prière publique et permanente pour la France et le pèlerinage à l'église du Vœu national. En attendant que la grande basilique s'élève sur la montagne des martyrs, la messe sera dite tous les jours pour la paix et le bonheur de la patrie; le pèlerinage à Montmartre sera comme la dévotion de tous ceux qui demandent au cœur du Sauveur du monde le salut de notre nation.

On sait que le cardinal Guibert, Obit lui-même, a confié le service religieux de la chapelle provisoire aux Oblats de Marie; il a remis entre leurs mains les soins de la pieuse organisation de l'œuvre. A un vu à Tours tout ce que le zèle des Oblats a pu enfanter en peu de temps autour du tombeau de saint Martin; l'œuvre du Vœu national ouvre un champ plus vaste à leur dévouement apostolique, dévouement toujours infatigable et toujours modeste.

ETRANGER

L'Union publie les deux manifestes suivants:

Espagnols!
Désireux d'arrêter aujourd'hui l'effusion du sang, j'ai renoncé à continuer une lutte glorieuse il est vrai, mais pour le moment stérile. Si je suis contraint de céder à la force des circonstances, ni mon cœur ne faillit, ni ma foi n'est ébranlée, et je garde intacts mes droits, qui sont les droits de la légitimité en Espagne. Devant la grande supériorité du nombre, et plus encore devant les souffrances de mes fidèles volontaires, contre qui tout s'unit à conjurer, c'est une nécessité pour moi de remettre au fourreau mon épée. Suivant les traditions de ma famille, je connaîtrai le chemin de l'exil, mais jamais je ne pourrai me prêter à des conventions déshonorantes et déloyales, contraires à la dignité de qui a, comme moi, conscience de ce qu'il signifie et de ce qu'il représente.

Vous connaissez tous les principes sacrés que symbolise mon drapeau sans tache. — Pendant que je les souteuais d'une main ferme à la tête de mes bataillons, j'ai vu tomber la Monarchie étrangère et la République, violemment implantées dans la nation espagnole, et, bien que le succès n'ait pas couronné mes efforts, ce n'est pas une raison pour que le pouvoir de nos ennemis s'emparât, parce que les œuvres de la Révolution

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 5 MARS 1876.

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.)
PAR RAOUL DE NAVERY
VIII
FACE A FACE
(SUITE)

S'il eût signé la liste trouvée chez le chevalier de Prémorvan, il serait sans doute à cette heure dans les cachots du château de Dinan, et verrait pour lui se dresser l'échafaud. Mais quelle différence de mort! Tous ces vaillants hommes, dont le dernier effort avait été pour le salut de Louis XVI, dont la suprême pensée se tournait vers le ciel, avaient le droit de monter la tête haute les degrés de la guillotine; l'histoire enregistrerait leurs noms; ceux qui porteraient leur deuil se feraient gloire un jour d'un souvenir illustre; leurs douleurs prendraient les proportions d'un martyre... Mais eux, les Coëtquen! Gaël venait de s'enfuir pour sauver sa tête. Quant à lui, Florent, on l'enfumait dans sa bauge comme un sanglier, on traitait

sur lui comme sur un loup, et le couteau à la main, quelques forcenés s'apprêtaient à le découper comme un solitaire redoutable.

Florent se disait tout cela tandis qu'il maniait sa redoutable épée.

A droite, à gauche, des hommes tombaient; le sang coulait; les juréments, les blasphèmes, les cris de haine et de douleur se confondaient avec le cliquetis du fer et les détonations des pistolets.

Le feu, apporté dans la chambre par une bouffée de vent, venait de prendre à la porte brisée; les flammes léchaient les tentures et donnaient à cette scène de carnage un caractère d'effroyable grandeur.

Des domestiques de Florent, cinq étaient morts; sept blessés dangereusement gisaient sur le sol; les autres, à la tête desquels se trouvait François, luttait sans espoir avec une énergie sauvage.

borgne... Ah! vous croyez me trouver las, exténué, pour quelques gouttes de sang perdues, mais non! qui bataille pour défendre son bien est toujours plus fort que le larron ou que l'assassin!

— Qui parle d'assassinat, ici? demanda une voix vibrante, dans laquelle la rage s'unissait à la raillerie.

Cette voix produisit sur Florent une émotion de surprise telle qu'il oublia une minute de se couvrir et regarda de Trécor le Borgne un coup de barre de fer qui lui brisa le poignet gauche.

Le frère de Tanguy poussa un hurlement de douleur, mais la présence d'esprit lui revint vite, et continuant à se battre de la main droite, il sillonna d'une sanglante balafre le visage de Kadoc.

— A nous deux, Florent de Coëtquen! répéta la même voix.
Pour la seconde fois, le comte tressaillit comme s'il reconnaissait l'accent d'un fantôme; il leva les yeux, chercha du regard l'homme dont l'accent le troublait jusqu'aux entrailles, puis ayant fixé sur lui sa prunelle dilatée par l'épouvante, il cria dans un râle:
— Simon! Simon!
— Oui, Simon! répondit l'envoyé du comité nantais; Simon qui, après avoir été ta victime, va devenir ton juge.

Puis s'adressant aux derniers serviteurs de Florent:

— Vous vous battiez pour défendre la vie d'un honnête homme? demanda-t-il.

— Oui, oui! répondit François.

— Notre sang appartient aux Coëtquen! ajouta un autre.

— Mourons pour le frère du marquis Tanguy!

Simon poussa un sinistre éclat de rire.

— Bas les armes! fit-il, qu'on arrache leurs fusils faussés et leurs couteaux de chasse aux gens du château, quand j'aurais révélé ce que je sais, les vâlets seront libres de se faire écharper pour défendre la vie du comte Florent. Je ne suis pas seulement ici un chef de patriotes venant fouiller ce manoir pour en arracher les maîtres, je viens arrêter un homme coupable de crimes si odieux que pas un de vous n'osera se ranger de son parti... Vous consentez à verser les dernières gouttes de votre sang pour vos maîtres, avez-vous oublié la marquise Blanche?
— Non, non! dirent François et ses camarades.
— Vous croyez peut-être qu'elle est morte d'une mort inattendue, mais foudroyante, ce n'est pas vrai... la marquise Blanche fut enterrée vive dans un cachot par Florent et Gaël, ses

beaux-frères, qui convoitaient l'héritage des Coëtquen... Le marquis Tanguy s'est suicidé de désespoir... et depuis lors les deux Caïn vivent de l'héritage d'Abel.

Une exclamation d'incrédulité partit du groupe formé par François et ses amis.

— Mensonge! mensonge! balbutia Florent.

Simon ouvrit sa carnagole, et montrant la cicatrice de la bousure reçue pendant une nuit d'orage dans la forêt de bouleaux:

— Tu as signé à ton nom, Florent de Coëtquen, dit-il, et c'est avec le couteau de chasse qui t'as servi pour m'assassiner que je vais à mon tour t'arracher la vie.

Les serviteurs de Florent parurent consternés.
— Quoi! demanda le comte en se tournant vers eux, vous croyez les calomnies de ce misérable?
Personne ne répondit. Chacun se souvenait de l'étrange et brusque façon dont l'angélique marquise avait été frappée de mort; de la hâte avec laquelle ses beaux-frères ordonnèrent de procéder à ses funérailles, sans vouloir que l'on prévint le marquis Tanguy, retenu en ce moment à Rennes pour le soin des intérêts de la Bretagne.
Les serviteurs se rappelaient en

même temps la disparition de Simon, celle de Rosette. Les scènes terribles qui, plus d'une fois, s'étaient renouvelées entre les deux frères avaient envoyé leurs échos jusqu'à l'antichambre. Sans nul doute on devait attribuer l'isolement dans lequel vivaient messieurs de Coëtquen aux soupçons planant sur leur vie.

Le regard de Florent fouilla jusqu'au fond de l'âme des derniers défenseurs.

— Maintenez-les, dit Simon à ses hommes, en leur désignant les gens du château, mais ne les frappez pas.

Puis marchant sur Florent:

— Régions nos comptes, lui dit-il, j'ai sur toi une lettre de change de cent mille francs que je ne t'ai pas encore présentée... puis une blessure à la poitrine pour laquelle je réclame un talion... Ta main droite est libre, et tu gardes une épée... Je n'ai qu'un couteau, Florent de Coëtquen, mais c'est le couteau dont tu t'es servi pour m'assassiner... Défends-toi donc, si tu ne veux que je te tue comme un chien.
Florent était livide. Il assujettit son épée entre ses doigts crispés et bondit en avant avec une telle force que si l'ancien intendant ne se fut jeté de côté, il était transpercé de part en part.
A suivre.